



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

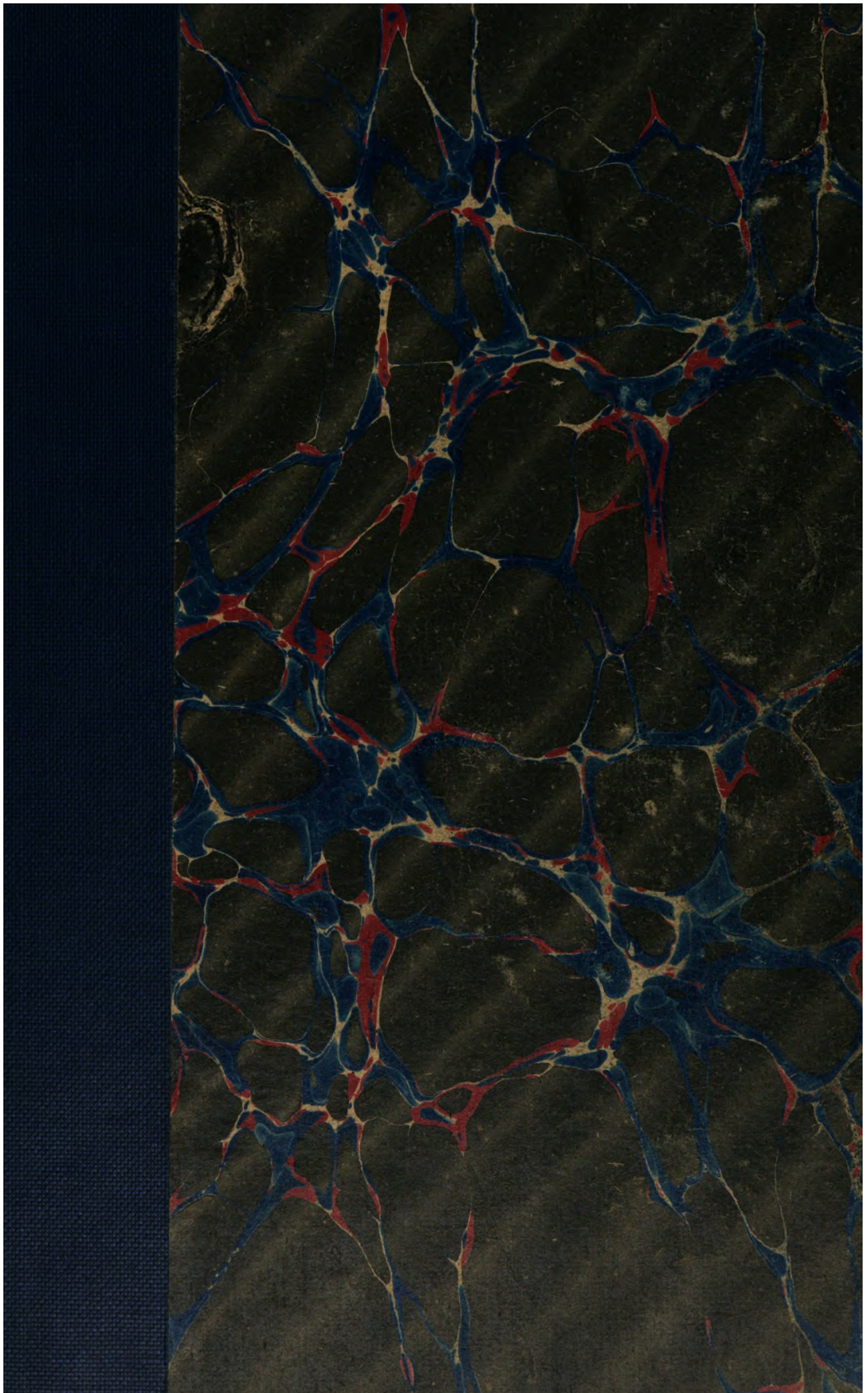
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





Vet. Fr. III B. 2239



LA MORT
DE LOUIS XVI,
TRAGÉDIE EN TROIS ACTES.

J'ai trouvé quelques âmes sensibles et compatissantes ;
que celles-là jouissent dans leurs cœurs de la tran-
quillité que doit leur donner leur façon de penser !

TESTAMENT DE LOUIS XVI.

Prix, 75 cent., et 1 fr., franc de port.



V. F. 713 2239

A PARIS,
CHEZ GUEFFIER jeune, ancien Imprimeur - Libraire, rue
Galande, n° 61 ;
ET chez les Marchands de nouveautés.

1814.

PERSONNAGES.

LOUIS XVI, roi de France.

MARIE-ANTOINETTE, reine.

ÉLISABETH, sœur du roi.

Le DAUPHIN, âgé de sept ans.

MADAME ROYALE, âgée de treize ans.

LAMOIGNON DE MA-

LESHERBES,

DESÈZE,

TRONCHET,

PHILIPPED'ORLÉANS,

GARAN DE COULON,

KERSAINT,

MANUEL,

CHARLES VILLETTE,

BARRÈRE,

ROBESPIERRE,

MARAT,

LEQUINIO,

THURIOT,

DANTON et plusieurs

autres.

} défenseurs officiels du roi.

} députés de la Convention nationale.

SANTERRE, commandant de la Garde nationale.

Le Confesseur du roi.

Commissaires du conseil de la Commune.

La scène est à Paris.





LA MORT
DE LOUIS XVI,
TRAGÉDIE.

ACTE PREMIER.

*Le théâtre représente une salle d'un des comités de
la Convention nationale.*

SCÈNE PREMIÈRE.

LAMOIGNON, DÉSÈZE, TRONCHET.

TRONCHET.

LE voici, Lamoignon, ce jour si redoutable
Où du Sénat français l'arrêt irrévocable,
Peut-être de LOUIS en prononçant la mort,
Va consterner l'Europe et décider son sort!

Déjà chez d'Orléans une loi préparée
 A du peuple écarté la sanction sacrée.
 Je crains que, sous son nom, dans ce jour usurpé,
 Par quelques scélérats son vœu ne soit trompé.

LAMOIGNON.

Je le crains comme vous; et ce Sénat perfide,
 S'il ne méditoit pas un affreux régicide,
 (Quant à ce jugement tout le peuple est lié)
 A sa décision l'auroit associé.

DESÈZE.

Moi, j'ose espérer mieux; non, je ne saurois croire
 Que d'un tel attentat on souille notre histoire.
 Les écarts monstrueux de quelques orateurs
 N'en imposeront point à nos législateurs;
 Il en est dont les cœurs à la vertu fidèles
 Déjoueront des Marats les trames criminelles.
 Tout sentiment d'honneur n'est pas encore éteint;
 Et pour un Thuriot, nous avons dix Kersaint.

LAMOIGNON.

Puissé-je me tromper! Ah! s'il faut qu'il périsse,
 Ciel, détourne sur moi l'horreur de son supplice!
 Trop heureux d'épargner, par mes obscurs malheurs,
 A la France un grand crime, au monde entier des pleurs.
 Louis n'enfanta point, par de folles dépenses,
 Le ver qui dévora le suc de nos finances.
 Ce prince infortuné, bien loin d'être pervers,
 A sa seule foiblesse a dû tous ses revers.
 D'un roi foible, grand Dieu, que le peuple est à plaindre!
 Le plus cruel tyran fut cent fois moins à craindre,
 Tels que soient ses excès, ou que soit sa fureur,
 Ils doivent s'arrêter aux bornes de son cœur.
 Mais un roi bienfaisant qui, du crime incapable,
 Est des crimes d'autrui le jouet déplorable!
 Dans un abîme affreux de maux et de forfaits
 Lorsqu'il va s'engloutir, engloutit ses sujets,
 Louis en offre, hélas, un trop funeste exemple!

TRAGÉDIE.

DESÈZE.

Vous avez vu la cour; je n'ai vu que le Temple.
Pour le bras de Louis, ferme au sein des dangers,
Le sceptre fut pesant. . . . et les fers sont légers;
Son cœur inaccessible aux remords, à la crainte,
Du calme sur son front a réfléchi l'empreinte:
Du diadème enfin jamais la majesté
N'égalait de ce front la noble nudité.
Tel je l'ai vu, du moins, dans ce jour mémorable
Où de son défenseur j'eus le titre honorable,
Quand Target lâchement eut récusé le choix
Et du plus malheureux et du meilleur des rois;
Sa constance un instant ne s'est pas démentie.
Marqués par de grands traits, tous les jours de sa vie
Nous montrent le héros placé sur ces hauteurs
D'où l'on peut du vulgaire affronter les fureurs;
A s'élançer vers Dieu son âme est toujours prête;
Au glaive, sans pâlir, il offrirait sa tête. . . .

TRONCHET.

Il l'offrira.

DESÈZE.

Non, non, et le Sénat français,
S'il ne croit pas au ciel, croit à ses intérêts.

LAMOIGNON.

On vient : c'est d'Orléans. L'aspect de cet infâme
D'un sentiment d'horreur a pénétré mon âme ;
J'aperçois avec lui Robespierre et Marat.
Chers collègues, fuyons ce groupe scélérat.
Que ferions-nous ici?

DESÈZE.

Restons; Kersaint s'avance
Je vois Garan, Villette, amis de l'innocence;
Contre les factieux ils seront son support.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENS; PHILIPPE D'ORLÉANS, BARRÈRE,
 GARAN DE COULON, KERSAINT, CHARLES VIL-
 LETTE, ROBESPIERRE, MARAT, LÉQUINIO,
 THURIOT, DANTON, *et plusieurs autres députés.*

DESÈZE.

LOUIS, jugé coupable, attend de vous son sort;
 Je me tais; du Sénat nous respectons l'ouvrage;
 On ne nous verra point, apôtres du carnage,
 Vers la sédition dirigeant les esprits,
 Pour sauver Louis Seize, ensanglanter Paris.
 L'équité, la vertu, voilà nos seules armes.
 Souffrez qu'en votre sein déposant ces alarmes
 Sur ce procès sacré, pour la dernière fois
 L'austère vérité vous parle par ma voix.
 Louis est renversé; tu peux, Sénat auguste,
 Te montrer généreux. . . . ne te montre que juste.
 Pour le mieux condamner qu'as-tu fait? . . . , une loi
 Par laquelle il n'est plus ni citoyen, ni roi.
 Roi! malgré tout sophisme et tout détour coupable,
 Louis, vous le savez, seroit inviolable;
 Citoyen! il pourroit réclamer le soutien
 Que votre code assure à chaque citoyen.
 Il vous diroit sans doute: Où sont ces lois tutrices
 Qui couvrent l'accusé de leurs formes propices?
 D'actes et de pouvoirs cette distinction,
 Sans laquelle il n'est point de constitution?
 Ces jurés que des lois équitables et sages
 A la foible innocence ont donnés pour ôtages?
 Ces suffrages réduits? ces récusations
 Qu'on oppose à la haine ou bien aux passions?
 Ce scrutin précieux qui fait, par son silence,
 A la seule justice incliner la balance?

TRAGÉDIE.

7

En un mot, ces appuis qu'un citoyen jamais
N'a, fût-il criminel, invoqués sans succès?
Vous voulez me juger, peut-il encor vous dire;
Et vos opinions ont parcouru l'empire!
Vous voulez me juger, vous mes accusateurs!
Vous qui d'assassinats accueillez les auteurs,
Et chez qui, pour me perdre, une loi provoquée
N'existoit pas encore..... et m'étoit appliquée!
Louis vous a parlé: nous laissons à vos cœurs
Le soin de travailler avec ses défenseurs.
(*Les conseils de Louis se retirent.*)

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENS, *excepté* LAMOIGNON, DESÈZE
ET TRONCHET.

GARAN DE COULON.

QUE de la vérité l'éloquence est touchante!
Pour le crime et l'erreur sa voix est foudroyante.
Ce conflit de pouvoirs a droit de m'effrayer.
La liberté le veut, je dois m'en dépouiller.
Quand le voile est tombé, l'erreur est sans refuge.
Je ne puis être ici législateur et juge;
Je suis législateur, et, politiquement,
Je promets de voter pour le bannissement.

BARRÈRE.

Je voue à tout despote une guerre éternelle;
Cette guerre est à mort, elle doit être telle;
Et de la liberté l'arbre majestueux
Ne croîtra qu'arrosé de leur sang odieux.

ROBESPIÈRE.

Puissent, puissent ces rois qui viendront nous combattre
N'avoir tous qu'une tête, et moi d'un coup l'abattre!
Prométhée, en mes mains remets le feu sacré,
Et de tous les tyrans le globe est délivré.

8 LA MORT DE LOUIS XVI,
Damien, ton noble sang bouillonne dans mes veines.....

D'ORLÉANS.

Le plus pur sang du peuple a pénétré les miennes.
Et j'en ai pour garant le vertueux transport
Qui du traître Capet me fait voter la mort.

LÉQUINIO.

La mort..... Non, non, pour moi c'est trop peu que sa vie ;
Ma vengeance à ce prix seroit mal assouvie.
Qu'il vive, pour l'opprobre et contemplant son bras
Enchaîné pour jamais aux travaux des forçats.

KERSAINT, *avec la plus vive indignation.*

Ciel ! que viens-je d'entendre ! est-ce un monstre farouche ?
C'est un juge ; et l'écume est encor sur sa bouche,
Je reste pour Louis : mais libre de son vœu,
Kersaint ne siège plus avec un tigre..... Adieu.

(*Il sort.*)

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENS, *excepté* KERSAINT.

CHARLES VILLETTE.

JE vois, législateurs, et non sans amertume,
Que la guerre civile en votre sein s'allume.
Il semble qu'un génie atroce, malfaisant,
Sur le Sénat français plane dans ce moment.
J'ai long-temps hésité, je tremble de le dire ;
Mais il est parmi nous un parti qui conspire,
Un parti furieux, désorganisateur,
Qui d'un vaste complot cache la profondeur.
Dirai-je à quel excès, lâchement téméraires,
Vient de s'abandonner un de ses émissaires ?
Plein des vastes objets qu'embrassoit mon esprit,
J'entrais ici rêveur..... Arrête, m'a-t-il dit ;

TRAGÉDIE.

9

Condamne le despote ; et pour qu'il t'en souvienne,
Choisis de prononcer ou sa mort..... ou la tienne.
Il m'échappe à ces mots. Je ne puis le celer :
On eût vu dans mes yeux la rage étinceler.....
Je ne crains pas la mort..... Que dis-je ! Ah ! oui, j'envie
Le destin du héros qui meurt pour sa patrie !
Je saurai, citoyens, le prouver aujourd'hui.
Louis aura dans moi son plus solide appui ;
Mais qu'on ose insulter jusqu'en ce sanctuaire,
Dans son représentant, la république entière ;
Qu'on joigne la menace à ce délit affreux,
J'en ai dû ressentir un courroux vertueux.
Avant qu'un grand arrêt fixe nos destinées,
Poursuivez les auteurs des sanglantes journées,
Que la postérité, sur les fastes français,
D'un cachet infamant doit marquer à jamais.
Craignez de nous plonger dans un nouvel abîme ;
De son impunité faites sortir le crime.

(*En fixant Philippe d'Orléans.*)

Un masque affreux le couvre..... osez donc l'arracher.

(*En regardant Marat.*)

Qu'il n'ait plus de caveau qui puisse le cacher.

BARRÈRE.

Non, point d'ajournement ; que le tyran périsse !
Que demain le soleil éclaire son supplice !

(*Il sort ; Léquinio, Thuriot, Danton,
et plusieurs autres le suivent.*)

GARAN DE COULON, à d'Orléans

Philippe, ton parti n'a pas encor vaincu ;
J'en sais ici plus d'un qui croit à la vertu,
Veut le bien..... le fera.....

(*Il sort, suivi de Charles Villette et de
plusieurs autres députés.*)



SCÈNE V.

PHILIPPE D'ORLÉANS , ROBESPIERRE , MARAT .

P H I L I P P E .

DE cet homme intraitable
 Toujours l'austérité m'a semblé redoutable :
 De mes complots le voile est trop tôt déchiré ;
 J'en crains pour leur succès l'éclat prématuré.
 Le Sénat , déployant un ferme caractère ,
 Portera-t-il le coup qui m'est plus nécessaire ?

R O B E S P I E R R E .

Prince , il le portera. Que lui coûte un forfait ?
 L'or , dans son sein versé , produira son effet.
 Mais je veux que , perfide ou trop pusillanime ,
 Il ose à d'Orléans arracher sa victime :
 Ceux qui des assassins aidoient les attentats
 Pour un meurtre de plus pourront prêter leur bras.

P H I L I P P E .

Je tremble , et du roi le supplice s'apprête ,
 Que le peuple aux bourreaux ne dérobe sa tête.

R O B E S P I E R R E .

Le peuple ! . . . Ah , le Français vous est bien peu connu !
 Léger , foible , indolent , aisément prévenu ,
 On lui montre , il croit voir un tyran sanguinaire
 Dans un roi dont le crime est d'être débonnaire ;
 Et s'il plaint de Louis les terribles malheurs ,
 Un jour fera couler et séchera ses pleurs.
 D'un si foible intérêt nous n'avons rien à craindre.

M A R A T .

Et puis à l'ineptie on saura le contraindre ,

TRAGÉDIE.

11

Commune , force armée , ils nous sont tous vendus.
 Nos braves fédérés , en armes répandus ,
 Escortent demain le monarque au supplice ;
 Nul ne pourra sortir qu'il ne soit leur complice.
 Par Santerre , en un mot , l'échafaud préparé
 Promet à nos desseins un succès assuré.

PHILIPPE.

J'en accepte l'augure , et mon cœur s'abandonne
 A l'espoir qu'en ce jour votre amitié lui donne.
 Sur sa reconnaissance , ah ! vous pouvez compter ;
 Oui , dès que sur le trône on m'aura vu monter ,
 Philippe vous appelle ; et sur la France entière
 Régneront avec lui Marat et Robespierre.
 De Louis que la chute affermisse nos pas !
 Sachons la prévenir en ne l'imitant pas.
 As-tu , peuple imbécille , un seul instant pu croire
 Qu'à ton égalité je bornerois ma gloire ,
 Et que pour affermir ta frêle liberté ,
 Puissance , éclat , grandeur , Philippe eût tout quitté ?
 Tu me connoitras mieux ; le Français versatile
 Veut d'un sceptre d'airain subir le joug utile ;
 Il faut ou qu'il reçoive on qu'il donne des fers.
 Il en recevra donc ! O Louis , tes revers
 M'apprendront à porter ce pesant diadème
 Dont le poids fut trop lourd à ta foiblesse extrême.
 Quand Philippe t'immole , accuse tes vertus ,
 Si j'eusse été Louis , il n'existeroit plus.
 Mais Manuel s'approche. . . . Eh quoi ! de son visage
 L'éclat est obscurci par un sombre nuage.
 Que vient-il m'annoncer ?.....

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENS; MANUEL.

(*Manuel entre d'un air rêveur. En voyant Philippe qui s'approche de lui il se retire.*)

PHILIPPE.

ME trompé-je ? il nous fuit !.....

MANUEL.

Je fuis....

PHILIPPE.

Quoi ?

MANUEL.

Le remords qui partout me poursuit
 Depuis que des grandeurs la soif insatiable
 M'a fait de vos desseins le complice coupable.
 Pour moi plus de repos ; l'enfer est dans mon sein.
 Oui, contre un Dieu vengeur je veux lutter en vain ;
 D'une horde barbare et par nous soudoyée
 Il peint les attentats à mon âme effrayée.
 Philippe, je les vois, tes farouches soldats,
 Semant partout le meurtre et les assassinats.
 Les prisons de Paris regorgeoient de victimes,
 Dont les opinions avoient fait tous les crimes.
 Que vois-je, infortunés, vos cachots sont ouverts !
 Quoi ! vous baisez la main qui vient briser vos fers !
 Ah ! plutôt.... Mais déjà le tribunal inique
 A prononcé contre eux son arrêt tyrannique.
 Les bourreaux sont tout prêts, et cet arrêt fatal
 D'un horrible carnage est l'infâme signal.
 De morts et de mourans des montagnes pressées,
 De têtes en tous lieux les piques hérissées,
 Les cris, le désespoir, et l'horreur et l'effroi,
 Ce spectacle terrible est toujours devant moi.

Cette nuit occupé du procès mémorable
Qui doit se décider dans ce jour redoutable ,
Aux plus graves pensées je livrois mon esprit ;
De mes sens, malgré moi, le sommeil se saisit.
De Lamballe à mes yeux, que glace l'épouvante ,
L'ombre dans ce moment tout-à-coup se présente,
Non telle qu'on l'a vue dans ces jours enchanteurs
Où l'éclat, la beauté, le luxe et les grandeurs
Remplissoient tous les vœux de son âme enivrée ,
Mais l'œil cave et glacé, pâle, défigurée ,
Les cheveux hérissés, disputant aux bourreaux
De son corps mutilé les livides lambeaux ,
Dégouttante, en un mot, de sang et de carnage ;
Je reculois. — Arrête, admire ton ouvrage,
Me dit-elle; oui, c'est toi dont les cruels desseins
M'ont livrée innocente au fer des assassins.
Je t'avois pardonné; mais ta fureur impie
De ton roi dans ce jour ose attaquer la vie ;
Consomme ton forfait; je ne puis l'empêcher :
Crois au moins qu'à tes pas je saurai m'attacher.
Constante dans l'excès de ma rage ennemie ,
Je serai ton bourreau, je serai ta furie ;
Sur ta tête en tous lieux, et dans tous les instans,
Mon bras du désespoir secouera les serpens.
Je m'éveille à ces mots, mon âme épouvantée
Sur ces tableaux cruels est sans cesse arrêtée ;
Je ne puis, je l'avoue, en écarter l'horreur.

PHILIPPE.

Repoussez loin de vous une indigne terreur ;
Soyez homme, et chassez jusqu'aux moindres vestiges
De ces fantômes vains, de ces foibles prestiges.

(à *Marat*, à *Robespierre*, à *Manuel*.)

L'heure au Sénat m'appelle ; allons, et suivez-nous.
Les temps sont arrivés, frappons les derniers coups ;
Puis délivrés d'un roi qui nous portoit ombrage ,
Sans crainte et sans remords consommons notre ouvrage.

MANUEL.

Un dessein différent me fait suivre vos pas ;
 Si je puis le sauver, il ne périra pas ;
 Philippe, je renonce aux grandeurs, aux richesses,
 Qu'offroient à mes désirs tes infâmes promesses.
 Je ne suis vertueux, ni coupable à demi ;
 Dès ce jour vois dans moi ton mortel ennemi.

PHILIPPE.

Nous saurons réprimer l'excès de ton audace ;
 Crains les proscriptions.

MANUEL.

Je brave ta menace.

Puissé-je à ma patrie, en montrant tes complots,
 Épargner un grand crime, épargner de grands maux,
 Sauver la république, après l'avoir trahie,
 Périr..... Et que ma mort fasse oublier ma vie !

*(Il sort.)*PHILIPPE, à *Robespierre et à Marat.*

C'en est fait, Robespierre ; et Philippe est perdu.

ROBESPIERRE.

Ne vous souvient-il plus que tous nous est vendu ?

(Ils sortent.)

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE II.

Le théâtre représente une des salles de l'appartement du roi dans la tour du Temple. On voit d'un côté la porte d'un cabinet; sur le devant de la scène sont des fauteuils et une table sur laquelle est un globe.

SCÈNE PREMIÈRE.**DEUX COMMISSAIRES DU CONSEIL DE LA COMMUNE.****PREMIER COMMISSAIRE.**

TANDIS que de sa vie au Sénat on dispose,
Que fait dans sa prison le despote?

DEUXIÈME COMMISSAIRE.*(Il repose.)*

Il repose; et constant dans sa tranquillité,
Son œil fixe la mort avec sérénité.
Cependant l'Assemblée a presque tout entière
Émis déjà son vœu sur cette grande affaire;
Et des opinions le partage étonnant
Laisse encore le doute errer en cet instant.
Je crains que le Sénat, soit foiblesse ou prudence,
De cet impur fléau n'ose purger la France.
Peut-être du trépas le despote sauvé
Est à nous asservir de nouveau réservé.
Oh! d'un cœur vraiment libre affreuse incertitude!

PREMIER COMMISSAIRE.

Je l'entends; le voici.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENS; LOUIS XVI, LE DAUPHIN, deux autres
Commissaires sortant du cabinet.

(*Ces deux derniers Commissaires confèrent un instant
à part avec les autres. Ils se retirent; et ceux qui
restent se tiennent à l'écart.*)

LOUIS, à son fils.

REPRENONS notre étude.

(*Ils s'asseyent; Louis prend le globe dans sa main.*)

Nous avons vu la France où régnaient long-temps
Les Bourbons, le bonheur, les arts et les talens;
Où, sous l'abri sacré d'un gouvernement juste,
De la religion croissoit le cèdre auguste,
Qui sur ce sol heureux qu'ombrageoient ses rameaux
Versoit du firmament la rosée à grands flots;
Où le citoyen sage, à ses devoirs fidèle,
Toujours de la bonté fut l'aimable modèle,
Et trouvant dans les lois un support assuré,
Acquittoit en échange un impôt modéré.
Les temps sont bien changés; la licence effrénée
A souillé cette terre autrefois fortunée;
Et frappant d'un poignard les ministres des cieux,
L'absurde impiété lève un front scandaleux;
La liberté qu'elle offre est la mère du crime:
Tout Français doit en être ou complice ou victime.
Aimer son roi, son Dieu, dans ces lieux pleins d'horreurs,
C'est vouloir du martyr obtenir les honneurs.
Mon fils, si du Très-Haut la justice éternelle
A régner sur ces lieux quelque jour vous appelle,
Si, pour exécuter son immuable loi,
Dieu vous condamne hélas! au malheur d'être roi,
Que jamais l'éclat faux d'une trompeuse gloire
Ne puisse de votre âme écarter sa mémoire;

Et dans tous vos projets invoquez son secours ;
Mais de notre leçon ne troublons plus le cours :
Parcourons l'Angleterre.

LE DAUPHIN.

Eh quoi ! cette contrée
Qui porta sur son roi sa main dénaturée ?
O ciel ! ses habitans sont donc bien forcenés ?

LOUIS.

Ils le furent, mon fils.

LE DAUPHIN.

Ah ! cher papa, daignez
De ce grand attentat me retracer l'histoire.
Je frémis d'y penser....

LOUIS, à part.

Ah ! Dieu ! s'il pouvoit croire...

(Il remet le globe sur la table.)

(Haut.)

Écoutez-la, mon fils ; que cet événement
Reste dans votre cœur gravé profondément.
Charles premier régnoit : une révolte impie
Tente de renverser l'antique monarchie ;
Un parlement rebelle, et bravant toute loi,
Sans pudeur à sa barre ose appeler son roi :
On lui présente, au nom du sénat régicide,
De crimes simulés une liste perfide.
Charles, quoique indigné de cette trahison,
Affoibli par l'horreur d'une longue prison,
A la grandeur du roi joint le sang froid du sage,
Et de ses assassins sait confondre la rage.
Mais du malheureux prince ils ont juré la mort.
Quatre seigneurs en vain, d'un généreux accord,
Au péril de leur vie, embrassent sa défense,
Leur vertu fut, hélas ! leur seule récompense.
L'arrêt est prononcé ; le héros, sans pâlir,
En apprend la nouvelle et s'apprête à mourir.

(*Avec attendrissement.*)

Un enfant.... de ton âge est , dans son sort funeste ,
Le seul soulagement , le seul bien qui lui reste.

(*Louis prend son fils sur ses genoux et
l'embrasse plusieurs fois.*)

L'illustre condamné sur ses genoux le prend ,
Le couvre de baisers , et dit à cet enfant :
« Demain pour les Anglais c'est un grand jour de fête ,
« O mon fils , de ton père ils vont trancher la tête....
« Sois plus heureux que moi. » Tu pleures , mon cher fils !

LE DAUPHIN.

Il me semble , papa , voir Charles dans Louis.
Si j'étois cet enfant , ô ciel !

LOUIS, *vivement ému.*

Que veux-tu dire ?

(*à part,*)

Il est trop vrai peut-être , et c'est Dieu qui l'inspire.

(*haut.*)

Ne m'interrompez plus ; je reprends mon récit.
Le jour fatal arrive ; à l'échafaud conduit ,
Charles veut à son peuple en vain se faire entendre ,
Lui dire un triste adieu d'une voix douce et tendre ;
Par ses vils assassins ses accens sont couverts.
Il meurt ; des cris joyeux s'élancent dans les airs ;
Le bourreau prend sa tête , et d'un bras parricide
Il l'élève en criant : C'est celle d'un perfide.
Ainsi périt un roi digne d'un meilleur sort.
Cromwel qui l'immola vengea bientôt sa mort.
Sous le voile trompeur du républicanisme,
Cet hypocrite adroit parvint au despotisme ;
Et tremblant , invisible au fond de son palais,
Sut d'un sceptre de fer écraser les Anglais.
Il jouit de son crime et de sa perfidie,
Et dans son lit , paisible , il termine sa vie.

TRAGÉDIE.

19

LE DAUPHIN.

Un pareil attentat demeurer impuni !
Juste ciel, ton tonnerre étoit donc amorti !

LOUIS.

Des pleurs de la vertu, des triomphes du vice,
N'accusons pas, mon fils, la céleste justice.
Elle éprouve les bons au milieu des fléaux ;
Elle donne aux méchants leurs remords pour bourreaux.
Voyez ici Cromwel entouré de furies,
De ses crimes affreux enfantemens impies,
Ne pouvant à son Dieu montrer que ses forfaits,
Sans amis (les méchants n'en connurent jamais),
Voyant des assassins dans toutes ses victimes,
Exhaler dans la rage et son âme et ses crimes ;
Et là, Charles premier, dont l'œil doux et serein
Fixe de son trépas l'appareil inhumain ;
Qui, fort du calme heureux que l'innocence donne,
Aime encor ses bourreaux, les plaint et leur pardonne.
Que préféreriez-vous, mon cher fils, dites-moi,
Ou le lit de Cromwel, ou l'échafaud du roi ?

LE DAUPHIN, *vivement.*

Ah ! papa, l'échafaud ; la mort n'a rien d'horrible.
La mort du criminel est la seule terrible.

LOUIS, *transporté de joie.*

Embrasse-moi, mon fils, objet de mon amour.
Grave bien dans ton cœur la leçon de ce jour.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENS ; LAMOIGNON. (*Il entre d'un air triste
et pensif. Le Dauphin et les Commissaires se re-
tirent.*)

LOUIS, *à son fils.*

C'EST Lamoignon.... Sortez.

SCÈNE IV.

LOUIS, LAMOIGNON.

LAMOIGNON.

PRINCE, il faut du courage,

LOUIS.

J'en ai.

LAMOIGNON.

Les assassins ont assouvi leur rage,
D'Orléans est vainqueur, et... L'arrêt est porté.

LOUIS.

Tant mieux; je sors enfin de ma perplexité.
Pour moi, depuis long-temps, quel fléau que la vie?
Leur fureur m'en délivre, et mon âme affranchie,
Vers l'immortalité va prendre son essor.

(Il se promène à grands pas. Silence de quelques minutes.)

Peuple ingrat, que j'aimois, que je chéris encor,
Dis-moi, que t'ai-je fait, et quel démon t'égare
Jusqu'à verser mon sang par un arrêt barbare?
(Silence encore.)

Mais non; tu fus trompé; je ne t'impute pas
Le mal que, sous ton nom, font quelques scélérats;
Tu n'es que l'instrument aveugle et déplorable.
Des perfides complots d'un mortel exécration,
D'un serpent qu'en mon sein j'ai toujours réchauffé,
Et qu'un roi défiant eût sans doute étouffé. . . .
Hélas! je lui pardonne, et puisse sur la France
Ne point de mon trépas retomber la vengeance. . . .
Mon peuple, abreuve-toi, si tu veux, de mon sang;
Mais crains de conquérir à ce prix un tyran.
Si la félicité peut naître au sein du crime,
Que ma mort de tes maux ferme du moins l'abîme!

Frappe-moi, mais sans haine ; un jour ouvre les yeux,
Regrette-moi, mon peuple ; aime-moi, sois heureux ;
'Tels sont les vœux derniers que profère ma bouche.

LAMOIGNON, *se jetant à ses pieds.*

O Louis, ô mon roi ! quel monstre assez farouche
Pourroit et vous entendre et ne pas s'attendrir ?
A vos genoux sacrés c'est à moi de mourir.
Je n'ai pu vous sauver, que fais-je sur la terre ?
Quand du bien l'honnête homme en son cœur désespère.
Il appelle la mort, trop lente à le frapper.
La tombe est le manteau qui doit l'envelopper.

LOUIS, *le relevant.*

O mon cher Lamoignon, ô mon ami fidèle !
Des vertus aux humains conservez le modèle :
Il est trop précieux dans ce siècle pervers.

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENS ; DESÈZE ET TRONCHET.

LOUIS.

Vous venez, chers amis, partageant mes revers,
Dans mes derniers momens soutenir ma constance

DESÈZE.

Nous venons à votre âme apporter l'espérance.
Le jugement fatal à peine étoit rendu,
Nous sommes introduits ; mon collègue éperdu,
Par sa mâle éloquence étonne l'assemblée.
Quoi, dit-il, d'une voix attendrie et troublée,
Louis est condamné ; se peut-il ? . . . et cinq voix
Enverront à la mort le plus juste des rois ! . . .
Mais l'arrêt est porté ; sénateurs inflexibles,
Vos cœurs à la pitié font vœu d'être insensibles ;
Qu'à l'intérêt public ils soient au moins ouverts.
Louis est abattu ; Louis est dans vos fers ;

Il ne sauroit vous nuire, et cet auguste otage
 D'une profonde paix pourroit être le gage.
 Je dis plus, persistez dans votre jugement ;
 Mais de l'exécuter attendez le moment.
 Quand l'Europe à la paix par vos armes forcée
 Sera de vos états à jamais repoussée ;
 Quand votre pavillon sur les mers respecté
 Partout impunément sera moins insulté,
 Alors, si vous pensez qu'un peuple magnanime
 Doive à sa liberté cette illustre victime,
 Si la clémence est basse et moins digne de vous,
 Frappez ; Louis est là qui ne peut fuir vos coups :
 Mais si l'oubli fatal de toute politique,
 Osoit dicter la mort, dans cet instant critique,
 Contre vous toute entière excitée à la fois,
 L'Europe écraseroit la France de son poids.
 Vos soldats pourront-ils, quel que soit leur courage,
 De cette masse énorme arrêter le ravage ?
 N'allez pas, de vingt rois provoquant les fureurs,
 Livrer votre patrie aux plus cruels malheurs.
 Ainsi parle Tronchet ; une terreur soudaine
 A frappé les esprits, qu'il calme et qu'il ramène.
 Le Sénat d'un sursis sent la nécessité ;
 Demain ce grand objet doit être discuté.
 Nous pourrons réussir pendant cet intervalle
 A faire révoquer la sentence fatale.
 Peut-être vos dangers agitant les esprits,
 En faveur de son roi réveilleront Paris.
 Qu'il ose se montrer . . .

LOUIS, *vivement.*

Ami tendre et fidèle,
 Réprimez, croyez-moi, l'excès de votre zèle,
 Plutôt que d'exciter les plus légers combats.
 J'amerois mieux souffrir mille et mille trépas.
 Du sang de mes sujets je fus toujours avare :
 Je ne veux point apprendre à devenir barbare.
 Si pour les factieux je suis un ralliement,
 Que leurs torches, amis, s'éteignent dans mon sang,

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENS; DEUX COMMISSAIRES DE LA
COMMUNE.

PREMIER COMMISSAIRE.

QUAND Louis condamné va subir son supplice,
Tout défenseur ici n'est plus que son complice.

LAMOIGNON, *avec indignation.*

Son complice ! . . . Ah ! ce mot convient mal à Louis !
Le crime a des fauteurs, la vertu des amis.
Toi qui devrois, des lois organe respectable,
Adoucir leur rigueur, même envers un coupable,
C'est ton roi que tu viens insulter aujourd'hui ! . . .
Vil insecte ! . . . jamais fus-tu plus loin de lui ?

LE MÊME COMMISSAIRE.

Je sais comme on punit un insolent esclave :
Tu connoîtras bientôt mon pouvoir.

LAMOIGNON.

Je le brave.

Par un fer-assassin si mon roi doit périr,
Le suivre est dans mon cœur le plus ardent désir.
Mais non, votre fureur sera mal assouvie,
Dieu saura conserver sa précieuse vie.
Peuple abusé, ton roi, grâce au ciel protecteur,
Vivra pour ton amour ; vivra pour ton bonheur.
Cher prince, ah ! permettez qu'à vos pieds que j'embrasse . . .

LOUIS, *le pressant dans ses bras.*

Illustre et tendre ami, c'est là qu'est votre place.

(*à ses trois conseils, en montrant son cœur.*)

Tant qu'il respirera vous y serez toujours.
O vous dont l'amitié vient consoler mes jours,
Généreux défenseurs, dont la noble éloquence
Ah, malgré les poignards, plaidé pour l'innocence,
Certes, pour la sauver, il ne vous manqua rien
Que de la présenter à des hommes de bien.
Recevez mon adieu . . . c'est le dernier sans doute,
C'est celui de mon cœur. Ah ! . . . combien il lui coûte . . .

DESÈZE.

Non, prince, espérez mieux, nous nous verrons encor;
 Nous l'anéantirons ce jugement de mort.
 Le peuple et le Sénat, d'un accord unanime,
 Verront, détesteront, répareront leur crime;
 Vous nous serez rendu.

LOUIS.

Non, je l'espère peu,
 Mais on m'arrache à vous. . . . Ah! chers amis! adieu. . . .

*(Louis et les Commissaires entrent dans
 le cabinet. Les Défenseurs sortent.)*

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE III.

*Même décoration qu'à l'acte précédent : Il est neuf
 heures du matin.*

SCÈNE PREMIÈRE.

LOUIS, DEUX COMMISSAIRES.

LOUIS.

DE témoins importuns, quoi! sans cesse entouré,
 Ne puis-je être à moi-même un seul instant livré?
 Dans l'état où je suis un repos salutaire
 Au corps comme à l'esprit est pourtant nécessaire.
 Ah! de vos fonctions la triste austérité
 Est-elle incompatible avec l'humanité?

UN COMMISSAIRE.

Non certes, nous sortons; mais quand, par notre absence,
 Nous laissons une trêve à notre surveillance,

Souffrez que de ce lieu, prudemment visité,
Tout instrument de mort soit par nous écarté.

LOUIS.

Croyez-vous que je puisse, en ma rage insensée,
D'un suicide affreux concevoir la pensée?...
Que je fasse, au mépris des lois de l'Eternel.
D'un homme malheureux, un homme criminel?
Que j'ose, sans ordre, et bravant sa justice
Quand ma prison me gêne, en briser l'édifice?
Quand je puis, illustré par l'excès du malheur,
De la main des bourreaux périr avec honneur,
Irai-je, par un crime, avilir ma mémoire!
Non, non : détrompez-vous, si vous l'avez pu croire.
Louis, qui, dans son Dieu, met son unique appui,
Demain saura mourir.... Et sait vivre aujourd'hui.

DEUXIÈME COMMISSAIRE.

O sublime vertu ! Le cœur le plus sauvage
Peut-il sans l'admirer entendre ton langage ?
Nous vous laissons, Louis.

LOUIS.

Mortels compatissans,
J'adresse au Ciel pour vous mes vœux reconnoissans.

(Ils sortent.)

SCÈNE II.

LOUIS, seul.

Je puis donc, délivré d'une affreuse contrainte,
Respirer un moment sans témoins et sans crainte.
Je puis descendre en paix dans ce cœur déchiré,
Démêler le chaos dont il est entouré ;
Chercher, en écartant tous ses voiles funèbres,
Un fanal nécessaire au milieu des ténèbres ;
Déterminer enfin, guidé par la vertu,
L'assiette qui convient à mon être abattu !....



Je me cherche en moi même : est-ce un rêve , un délire
Qui sur mes sens trompés exerce son empire ?
Hélas ! il est trop vrai ; l'excès de mon malheur
N'est point d'un songe vain la fugitive erreur.
Oui , Louis aux bourreaux peut-être aujourd'hui même
Doit présenter son front qu'orna le diadème.
Car je n'embrasse point cet espoir d'un sursis
Qu'hier m'ont apporté de vertueux amis.
Les tigres dont la rage immole l'innocence
Brûlent d'exécuter leur cruelle sentence.
Ils ont soif de mon sang , les plus légers délais
Pourroient de leur fureur renverser les projets.
O France , ô ma patrie , ô terre infortunée !
Quelle va désormais être ta destinée ?....
En proie aux scélérats , brûlant de tous les feux
Qu'allument dans ton sein leurs complots factieux ,
Dans les convulsions d'une horrible anarchie ,
Ah ! je vois expirer ta force anéantie ,
Et vingt tyrans bientôt se partager entre eux
De ton sein démembré les lambeaux malheureux.
D'un aussi bel empire ô destin déplorable !...
Je me le représente en ce temps mémorable
Où , puissant , redouté sur la terre et les mers ,
Il sembloit à ses lois asservir l'Univers ,
Et je l'asservissois !... Et semblable à la foudre ,
Un seul de mes regards eût plongé dans la poudre
Ce peuple révolté qui sur son souverain
Ose aujourd'hui porter une coupable main !...
Ainsi , de l'Éternel les décrets immuables
Renversent des humains les grandeurs périssables ,
Et son bras tout-puissant fait tomber quelquefois
Le fer qu'un fil suspend sur la tête des rois....
Heureux si le destin auquel je suis en butte
N'eût entraîné que moi dans ma terrible chute ,
Et si , seul malheureux , seul en proie aux revers ,
Les fers de mes parens n'aggravoient point mes fers.
O mes enfans ! ma sœur ! ô ma chère Antoinette !
Pardonnez-moi l'abîme où mon malheur vous jette :
Des captifs , comme moi , vous subissez le sort ;

Peut-être, comme moi, subirez-vous la mort.
 La mort.... Quoi! ces bourreaux, dans leur sombre vengeance,
 Frapperoient l'amitié, la vertu, l'innocence!
 Et pour mettre le comble à leurs affreux desseins,
 D'un sang si précieux, ils rougiroient leurs mains!
 Cette idée est affreuse.... Une glace mortelle
 A navré mes esprits.... Je tremble.... Je chancelle....
 Mes genoux affoiblis se dérobent sous moi.
 Qui me délivrera de ce moment d'effroi?...
 J'entends du bruit, on ouvre. Ah! que vient-on m'apprendre?

SCÈNE III.

LOUIS, LE MINISTRE DE LA JUSTICE, DEUX
 COMMISSAIRES DE LA COMMUNE.

LE MINISTRE.

Vous n'avez plus, Louis, de sursis à prétendre ;
 Par le Sénat français le jugement porté
 Dans une heure au plus tard doit être exécuté.

LOUIS.

Je vois, sans me troubler, le trépas qu'on m'apprête ;
 Mais avant qu'aux bourreaux je présente ma tête,
 Qu'on me permette au moins de dire dans ce lieu
 A ma triste famille un éternel adieu !

LE MINISTRE.

Elle va s'approcher, et je l'ai prévenue.

LOUIS, à part.

Mon cœur, hélas! désire et craint cette entrevue.

(Haut.)

Me refusera-t-on, dans ce fatal moment,
 D'un ministre des cieux le secours consolant ?

LE MINISTRE.

Daignez fixer un choix, me le faire connoître,
 Vos vœux seront remplis.

(Louis s'approche d'une table, écrit le nom et la demeure du prêtre, et remet le billet au ministre.)

Vous l'allez voir paroître.

(Il se retire. Louis se promène quelques momens à grands pas, et passe dans son cabinet.)

SCÈNE IV.

DEUX COMMISSAIRES DE LA COMMUNE.

PREMIER COMMISSAIRE.

Au gré de nos projets je vois tout réussir,
Embrassons-nous, amis, le tyran va périr.
Hier, de ses conseils l'éloquence importune
Avoit séduit les cœurs et changé sa fortune.
Si Danton, avec art maîtrisant les esprits,
N'eût fait au lendemain ajourner le sursis,
Le Sénat, oubliant sa grandeur magnanime,
Ravissoit à nos coups cette illustre victime.

DEUXIÈME COMMISSAIRE.

Je l'ai craint un moment; mais grâce au ciel, enfin
Notre pouvoir l'emporte, et n'aura plus de frein;
Si Chambon, si Roland, osent rester en place,
De leurs têtes ils paieront leur indiscrete audace,
Et leur mort apprendra que nous et nos amis
Seuls de l'autorité devons être investis.
On vient; c'est du tyran la famille éplorée.

PREMIER COMMISSAIRE.

Bientôt la république en sera délivrée.

(Ils sortent.)

SCÈNE V.

LOUIS, MARIE-ANTOINETTE, ÉLISABETH,
LES ENFANS DU ROI.

ANTOINETTE.

Où peut-il être, ô ciel!...

LOUIS, *sortant du cabinet.*

Qu'entens-je?

ANTOINETTE, *l'embrassant.*

Ah, cher époux!

ÉLISABETH.

Vos enfans, votre sœur, embrassent vos genoux.

(Ils se jettent tous à ses pieds.)

LOUIS, *les relevant.*

Que vois-je? est-il possible, ô moment plein de charmes!
Vous m'êtes tous rendus... Quoi! vous versez des larmes!
Ces mots portent le trouble en vos cœurs éperdus!...
Vous détournez les yeux!... oui, vous m'êtes rendus.
On peut bien m'arracher ma vie infortunée,
Ma vie à tant de maux tristement condamnée;
Mais lorsque je jouis de vos embrassemens,
Me ravir la douceur de ces derniers momens,
Troubler le calme heureux de mon âme paisible,
Ah! cet effort à l'homme est sans doute impossible.
Il seroit trop affreux de perdre, sans retour,
Les objets adorés d'un vertueux amour;
Mais nous nous rejoindrons, j'en ai la confiance!

ANTOINETTE.

O Louis, cette idée est ma seule espérance.
Au milieu des horreurs de mon funeste sort,
Et le jour et la nuit je désire la mort;
Je la veux, je la cherche, à grands cris je l'appelle.
Ah! c'est en vain, sa faux ne sait qu'être cruelle.

Si sa main bienfaisante eût exaucé mes vœux,
 Le soleil en ce jour n'eût pas lui pour mes yeux.
 Condamnée au tourment, à l'opprobre survivre...
 Mon époux me précède, il n'eût fait que me suivre...
 Je sais qu'on me destine un trépas infamant,
 A de vils tribunaux livrée indignement,
 Il n'est point, je le sais, de supplice et d'outrage
 Que n'aient préparés la vengeance et la rage :
 L'instant même en approche, et bien loin que dans moi
 Son image terrible excite quelqu'effroi,
 Ce consolant espoir affermit ma constance ;
 Mon âme, en s'y livrant, frémit d'impatience...
 Quoi ! j'aurai vu couler, versé par la fureur,
 Le sang le plus sacré, le plus cher à mon cœur !
 A mes yeux éperdus des hordes forcenées
 Auront de tous les miens tranché les destinées,
 Et je pourrais encor sourire à d'autres vœux
 Qu'à ceux de les rejoindre et de périr comme eux.
 Non, non. Ah ! du destin si jamais la clémence
 Remettoit en mes mains les soins de ma vengeance,
 Si je pouvois, du meurtre épuisant les horreurs,
 A mon tour vous frapper, lâches conspirateurs,
 Antoinette, à ce prix, pourroit chérir la vie.
 Mon fils, si Dieu vous place au rang majestueux
 Où brillèrent long-temps vos augustes aïeux,
 Pensez à votre père, et vengez son supplice ;
 Au bruit du châtement que l'Univers frémissé ;
 Que les peuples tremblans apprennent à jamais
 A respecter les rois que le ciel leur a faits.

LOUIS.

Antoinette, ah ! bien loin d'allumer dans son âme
 D'une aveugle fureur la criminelle flamme,
 Appliquez-vous sans cesse à lui bien enseigner
 Que le grand art des rois est l'art de pardonner ;
 Que de son peuple un jour il se montre le père :
 Cette seule vengeance est digne de me plaire.

ANTOINETTE.

Quel touchant héroïsme ! ô Louis, cher époux,

Ah ! combien Antoinette est moins grande que vous !
 Aurois-je , juste ciel ! par des excès coupables,
 Attiré sur Louis les maux dont tu l'accables ?
 Sur moi seule , grand Dieu , verse tout ton courroux ;
 Protège l'innocence , et sauve mon époux !

LOUIS.

Chère épouse , écarterez cette cruelle image....
 Nos maux et mon trépas ne sont point votre ouvrage :
 Le ciel a tout conduit , son invisible main
 A seule armé le bras qui va percer mon sein.
 Aux lois du Tout-Puissant ne soyons point rebelles ;
 Présentons à ses coups des victimes fidèles.
 La vertu sait du sort tempérer la rigueur,
 Et du sein des revers fait naître le bonheur.

(*Il les embrasse tour à tour.*)

SCÈNE VI ET DERNIÈRE.

LES PRÉCÉDENS ; LE CONFESSEUR DU ROI, SANTERRE,
 Détachement de la Garde nationale.

(*Ils se tiennent dans l'enfoncement.*)

ANTOINETTE.

CIEL ! que vois-je !....

LE CONFESSEUR.

O Louis !....

LOUIS.

Approchez-vous , mon père,
 Mon cœur vous attendoit , c'est en vous que j'espère.

(*à Santerre.*)

Je vous suis à l'instant.... O ma femme ! ô ma sœur !
 O mes tendres enfans !.... venez tous sur mon cœur :
 Recevez les adieux de l'ami le plus tendre !....

(*à Antoinette.*)

Venez.... Elle chancelle , et ne peut plus m'entendre.

Antoinette !...

ANTOINETTE.

J'expire !...

LOUIS.

Ah ! reprenez vos sens....

N'ajoutez pas encore à mes affreux tourmens.

Faut-il que ce soit moi, dans ce moment terrible,

Qui cherche à consoler votre cœur trop sensible ?

De grâce, épargnez-vous des transports superflus....

ANTOINETTE.

O ciel, c'en est donc fait !... Je ne le verrai plus....

(A la garde avec violence.)

C'est vous dont la fureur, lâchement effrénée,

Dirige sur son sein votre main forcenée !...

Quoi ! vous ne craignez pas que la foudre du ciel

Ne renverse avec vous votre complot cruel,

Et que d'un Dieu vengeur l'éclatante justice

N'apprenne et vos forfaits et votre prompt supplice ;

Mais vous bravez le ciel, et le ciel irrité

Laisse un pouvoir sans frein à la perversité.

Ne pensez pas pourtant que sa foudre endormie,

Toujours de vos projets respecte l'infamie.

Non, non. Un jour viendra que son bras tout-puissant

Brisera de vos lois l'édifice sanglant :

Vous-mêmes, et mon âme en nage dans la joie ;

D'un vainqueur furieux vous deviendrez la proie.

Trahis, exterminés, poursuivis en tous lieux,

Privés avec horreur et des eaux et des feux ;

Dieu même, en traits de sang, sur votre front perfide,

Imprimera ces mots : *Fuyez un parricide.*

LE DAUPHIN.

Loin d'irriter des cœurs qu'il faudroit attendrir,

Oh ! maman, laissez-nous le soin de les fléchir !

(A sa sœur.)

Suivez-moi.... Votre frère est sûr de sa conquête.

(Le Dauphin et la jeune princesse se jettent aux pieds des gardes.)

Ah ! d'un père innocent ne tranchez pas la tête !
Coupez plutôt la mienne

LA PRINCESSE.

Et puis la mienne

LE DAUPHIN.

Hélas !

Daignez à l'Assemblée accompagner mes pas

SANTERRE, à quelques Soldats.

Emmenez ces enfans

LE DAUPHIN.

A vos pieds que j'embrasse

Ne me refusez pas cette dernière grâce

SANTERRE.

Soldats, qu'on les emporte

(On les emporte.)

ANTOINETTE.

Ah ! cruels, arrêtez !

LOUIS.

Mon fils

LA PRINCESSE.

On nous sépare

LE DAUPHIN, à ses parens.

Et quoi, vous nous quittez !

(On l'entraîne de force.)

SANTERRE, à Louis.

Marchons, il en est temps

(A quelques soldats, montrant Antoinette et Elisabeth.)

Soldats, veillez sur elles.

ANTOINETTE, se précipitant sur la garde.

Non, je puis affronter vos cohortes cruelles.

Entends-moi, cher époux

ÉLISABETH.

Louis . . . Mon frère . . .

LOUIS, *sortant précipitamment.*

Adieu...

ANTOINETTE.

Il nous fuit... Se peut-il? On l'entraîne.... Ah! grand Dieu!
 Suivons ses pas.... Courons....

(*Louis disparaît, Antoinette tombe dans le sein
 d'Élisabeth.*)

Je me meurs....

ÉLISABETH.

Antoinette...

(*Elles s'évanouissent l'une et l'autre.*)

SANTERRE.

Profitons de l'état où la douleur les jette.

(*A quelques soldats.*)

Qu'on les transporte ailleurs....

(*A sa suite.*)

Et nous, sans nul retard,

Dans le sein du despote enfonçons le poignard.

(*Ils sortent d'un côté, tandis qu'on emmène Antoinette
 et Elisabeth de l'autre. Le rideau tombe.*)

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER ACTE.

FAITS HISTORIQUES.

LE 21 janvier 1793, vers les huit heures du matin, on vint avertir Louis que tout étoit prêt pour son supplice. Il traversa d'un pas ferme la première cour du Temple. En tournant à diverses reprises les yeux vers l'endroit où étoit renfermée sa famille, on le vit faire un mouvement convulsif, comme pour rappeler sa fermeté, et il se mit dans la voiture avec son confesseur et deux officiers de gendarmerie.

Toute la route étoit bordée, sans intervalle, de deux rangs de soldats, sur quatre de hauteur. On remarquoit l'épouvante sur tous les visages : on vit couler des larmes ; mais ce fut la seule marque d'intérêt qu'il reçut dans une infortune aussi grande.

Arrivé près de l'échafaud, il acheva ses prières avec une

grande tranquillité, descendit de la voiture avec calme, quitta sa redingote, délia ses cheveux, ôta sa cravate, ouvrit sa chemise pour découvrir son cou et ses épaules, et se mit à genoux pour recevoir la dernière bénédiction de son confesseur. Aussitôt il se releva et monta sur l'échafaud. Ce fut dans cet instant que son confesseur se jeta à ses genoux, et élevant les yeux vers lui, s'écria : *Allez, fils de saint Louis, montez au cieux.*

Louis demanda à parler au peuple ; les trois bourreaux chargés de l'exécuter lui dirent qu'il falloit avant tout lui lier les mains et lui couper les cheveux. — *Lier mes mains !* reprit-il un peu brusquement, et se remettant aussitôt, il leur dit : — *Faites ce qu'il vous plaira, c'est le dernier sacrifice.* Lorsque ses mains eurent été liées et ses cheveux coupés, il dit : — *J'espère qu'à présent on me permettra de parler.* Il s'avança sur le côté gauche, et dit d'une voix haute et ferme : — *Je meurs innocent des prétendus crimes dont on m'a chargé : je pardonne à ceux qui sont la cause de mes infortunes ; j'espère même que l'effusion de mon sang contribuera au bonheur de la France. Et vous, peuple infortuné !.....* Ici Santerre l'interrompit. Les tambours couvrirent toutes les voix, et l'exécution se fit.

TESTAMENT DE LOUIS XVI*.

AU nom de la très-sainte Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Aujourd'hui, vingt-cinquième jour de décembre mille sept cent quatre-vingt-douze, moi, LOUIS XVI^e du nom, roi de France, étant depuis près de quatre mois enfermé avec ma famille dans la tour du Temple, à Paris, par ceux qui étoient mes sujets, et privé de toute communication quelconque,

* Imprimé sur la copie du citoyen Baudrais, officier municipal, de service au Temple le 21 janvier 1793, qui l'avoit transcrite du testament écrit de la main de Louis XVI, avant d'apposer les scellés sur les papiers trouvés dans son cabinet; papiers qui ont été remis à la Commune de Paris.

même depuis le onze du courant avec ma famille ; de plus , impliqué dans un procès dont il est impossible de prévoir l'issue , à cause des passions des hommes , et dont on ne trouve aucun prétexte ni moyen dans aucunes lois existantes ; n'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées , et auquel je puisse m'adresser , je déclare ici en sa présence mes dernières volontés et mes sentimens.

Je laisse mon âme à Dieu mon Créateur ; je le prie de la recevoir dans sa miséricorde , de ne pas la juger d'après ses mérites , mais par ceux de notre Seigneur Jésus-Christ , qui s'est offert en sacrifice à Dieu son père pour nous autres hommes , quelque indignes que nous en fussions , moi le premier.

Je meurs dans l'union de notre sainte mère l'Eglise catholique , apostolique et romaine , qui tient ses pouvoirs , par une succession non interrompue , de saint Pierre , auquel Jésus-Christ les avoit confiés. Je crois fermement et je confesse tout ce qui est contenu dans le symbole et les commandemens de Dieu et de l'Eglise , les sacremens et les mystères tels que l'Eglise catholique les enseigne et les a toujours enseignés.

Je n'ai jamais prétendu me rendre juge dans les différentes manières d'expliquer les dogmes qui déchirent l'Eglise de Jésus-Christ ; mais je m'en suis rapporté et rapporterai toujours , si Dieu m'accorde la vie , aux décisions que les supérieurs ecclésiastiques , unis à la sainte Eglise catholique , donnent et donneront , conformément à la discipline de l'Eglise suivie depuis Jésus-Christ. Je plains de tout mon cœur nos frères qui peuvent être dans l'erreur ; mais je ne prétends pas les juger , et je ne les aime pas moins tous en Jésus-Christ , suivant ce que la charité chrétienne nous enseigne. Je prie

Dieu de me pardonner tous mes péchés ; j'ai cherché à les connoître scrupuleusement , à les détester et à m'humilier en sa présence. Ne pouvant me servir du ministère d'un prêtre catholique, je prie Dieu de recevoir la confession que je lui en ai faite , surtout le repentir profond que j'ai d'avoir mis mon nom (quoique cela fût contre ma volonté) à des actes qui peuvent être contraires à la discipline de l'Eglise catholique , à laquelle je suis toujours resté sincèrement uni de cœur. Je prie Dieu de recevoir la ferme résolution où je suis , s'il m'accorde la vie , de me servir , aussitôt que je le pourrai , du ministère d'un prêtre catholique , pour m'accuser de tous mes péchés et recevoir le sacrement de pénitence.

Je prie tous ceux que je pourrois avoir offensés par inadvertance (car je ne me rappelle pas d'avoir fait sciemment aucune offense à personne) , ou ceux à qui j'aurois pu avoir donné de mauvais exemples ou des scandales , de me pardonner le mal qu'ils croient que je peux leur avoir fait.

Je prie tous ceux qui ont de la charité d'unir leurs prières aux miennes , pour en obtenir le pardon de mes péchés.

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis sans que je leur en ai donné aucun sujet , et je prie Dieu de leur pardonner , de même qu'à ceux qui , par un faux zèle , ou par un zèle mal entendu , m'ont fait beaucoup de mal.

Je recommande à Dieu ma femme , mes enfans , ma sœur , mes tantes , mes frères , et tous ceux qui me sont attachés par les liens du sang , ou par quelque autre manière que ce puisse être ; je prie Dieu particulièrement de jeter des yeux de miséricorde sur ma femme , mes enfans et ma sœur , qui souffrent depuis long-temps avec moi , de les soutenir par sa

grâce, s'ils viennent à me perdre, et tant qu'ils resteront dans ce monde périssable.

Je recommande mes enfans à ma femme ; je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle pour eux ; je lui recommande surtout d'en faire de bons chrétiens et d'honnêtes gens, de ne leur faire regarder les grandeurs de ce monde-ci (s'ils sont condamnés à les éprouver), que comme des biens dangereux et périssables, et de tourner leurs regards vers la seule gloire solide et durable de l'éternité. Je prie ma sœur de vouloir bien continuer sa tendresse à mes enfans, et de leur tenir lieu de mère, s'ils avoient le malheur de perdre celle qu'ils ont.

Je prie ma femme de me pardonner tous les maux qu'elle souffre pour moi, et les chagrins que je pourrois lui avoir donnés dans le cours de notre union, comme elle peut être sûre que je ne garde rien contre elle, si elle croyoit avoir quelque chose à se reprocher.

Je recommande bien vivement à mes enfans, après ce qu'ils doivent à Dieu, qui doit marcher avant tout, de rester toujours unis entre eux, soumis et obéissans à leur mère, et reconnoissans de tous les soins et les peines qu'elle se donne pour eux ; et en mémoire de moi, je les prie de regarder ma sœur comme une seconde mère. Je recommande à mon fils, *s'il avoit le malheur de devenir Roi, de songer qu'il se doit entièrement au bonheur de son peuple* ; qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve ; qu'il ne peut faire le bonheur de ses sujets qu'en régnaunt suivant les lois ; mais en même temps qu'un Roi ne peut les faire respecter, et faire le bien qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu'autrement, étant lié dans ses opéra-

tions, et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile.

Je recommande à mon fils d'avoir soin de toutes les personnes qui m'étoient attachées, autant que les circonstances où il se trouvera lui en donneront les facultés, de songer que c'est une dette sacrée que j'ai contractée avec les enfans ou les parens de ceux qui ont péri pour moi, et ensuite malheureux pour moi : je sais qu'il y a plusieurs personnes, de celles qui m'étoient attachées, qui ne se sont pas conduites comme elles devoient, et qui m'ont même montré de l'ingratitude; mais je le leur pardonne (souvent dans les momens de trouble et d'effervescence, on n'est pas le maître de soi). Et je prie mon fils, s'il en trouve l'occasion, de ne songer qu'à leurs malheurs.

Je voudrois pouvoir témoigner ici ma reconnoissance à ceux qui m'ont montré un véritable et désintéressé attachement; d'un côté, si j'étois sensiblement touché de l'ingratitude et de la déloyauté de gens à qui je n'avois jamais témoigné que des bontés, à eux ou à leurs parens ou amis; de l'autre, j'ai eu de la consolation à voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montrés; je les prie d'en recevoir tous mes remerciemens dans la situation où sont encore les choses.

Je craindrois de les compromettre si je parlois explicitement; mais je recommande spécialement à mon fils de chercher les occasions de pouvoir les reconnoître.

Je croirois calomnier cependant les sentimens de la nation si je ne recommandois ouvertement à mon fils MM. de CHAMILLY et HUE, que leur véritable attachement avoit portés à s'enfermer avec moi dans ce triste séjour, et qui ont pensé en être

les malheureuses victimes. Je lui recommande aussi Cléry, des soins duquel j'ai eu tout lieu de me louer depuis qu'il est avec moi.

Je pardonne encore très-volontiers à ceux qui me gardoient à vue les mauvais traitemens et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi. J'ai trouvé quelques âmes sensibles et compatissantes ; que celles-là jouissent dans leurs cœurs de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser.

Je prie MM. MALESHERBES, TRONCHET et DE SÈZE de recevoir ici tous mes remerciemens et l'expression de ma sensibilité, pour tous les soins et les peines qu'ils se sont donnés pour moi.

Je finis en déclarant devant DIEU, et prêt à paroître devant lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi.

Fait double, à la tour du Temple, le 25 décembre 1792.

Signé LOUIS.

Et plus bas : BAUDRAIS, *officier municipal*, et *envoyé à la commune de Paris.*



2698

Adnan
et al. Berlin

